

Interview de Catherine Lalumière: les différends franco-allemands dans la CIG (Paris, 17 mai 2006)

Source: Interview de Catherine Lalumière / CATHERINE LALUMIÈRE, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 17.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:08:45, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_catherine_lalumiere_les_differends_franco_all_emandans_dans_la_cig_paris_17_mai_2006-fr-1bebb5c9-3fd7-4fc2-b982-6db6a65267cb.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Catherine Lalumière: les différends franco-allemands dans la CIG (Paris, 17 mai 2006)

[Étienne Deschamps] Vous nous avez dit à quel point les partenaires de la France attendaient de la part de celle-ci un rôle d'impulsion, d'initiative, d'aiguillon. Comment cela s'est-il traduit en cours de négociations? Quelles étaient les priorités de la délégation française? Comment la France a-t-elle abordé cette négociation, et comment a-t-elle jugé les résultats effectifs au terme de cette négociation, et est-ce que cela se traduit dans le traité?

[Catherine Lalumière] Elle avait également deux souhaits – elle en avait sans doute d'autres plus... – je laisserai de côté la politique étrangère, mais déjà à l'époque la France aurait souhaité que la coopération politique – ce qu'on appelait la coopération politique – soit davantage musclée. Donc, je laisse ce chapitre-là de côté. Mais j'ai le souvenir précis de deux dossiers où la France souhaitait des progrès: c'était le social et la culture.

Et là, on a quand même été un peu déçus des résultats. Il faut dire qu'on avait affaire à forte partie, parce que là, l'Allemagne ne nous suivait pas. Donc, sans l'Allemagne, on a eu quand même quelques problèmes. Alors, sur l'Europe sociale, bon, vous comprenez les raisons pour lesquelles le gouvernement souhaitait des avancées sur l'Europe sociale. Alors, il y a eu quand même des avancées. Et par exemple, en ce qui concerne les conditions de travail, en ce qui concerne le dialogue social, il y a eu quelques bases juridiques dans l'Acte unique, qui ont permis ensuite à la Commission, sous l'impulsion de Jacques Delors, de faire quand même pas mal de choses en matière sociale – les entretiens de Val Duchesse, tout ça – sur une base petite, étroite, mais enfin qui était quand même dans le traité, il en a tiré tout ce qu'on pouvait en tirer.

Mais on n'a pas obtenu, par exemple, ce qui sera inscrit en 1989 dans la charte des droits sociaux de la Communauté. Il faut attendre 1989 et le sommet de Strasbourg pour que cette liste des droits sociaux figure dans un texte de la nature des traités... et encore, la charte n'est pas dans les traités. Donc, en 1985, on n'a pas cette liste des droits sociaux. Alors d'où est venue la résistance? Moi j'ai le souvenir très précis, très concret, de réunions avec mon homologue allemand, qui était à la fois très amical, mais très musclé. Et en particulier, il y en a une qui m'a laissé un souvenir assez fort je dois dire: on avait décidé, pour essayer de trouver une plateforme commune, de se voir au Quai d'Orsay. Alors, dans la matinée, j'accueille mon homologue qui arrive et on se met au travail. Et là, à la fin, je le vois, mais arc-bouté sur sa chaise ou son fauteuil et me disant: «Jamais, vous entendez, jamais le gouvernement allemand n'acceptera ce que vous demandez en matière sociale.» Alors, pourquoi ce refus aussi net? En fait, les Allemands avaient deux séries d'arguments – et c'était en 1985, mais on les a retrouvés par la suite, ces deux arguments. Premier argument, c'est: «Attention, il ne faut pas que la Communauté s'occupe de tout et le social, chaque système social, chaque peuple est très attaché à son système social. Donc, que la Communauté n'envahisse pas tout, ne se mêle pas de tout et de n'importe quoi. Donc, attention, prudence.»

Alors, d'autant plus que quand même c'était un gouvernement qui n'avait pas la même option politique que le gouvernement français. La démocratie chrétienne allemande n'est pas antisociale, mais disons qu'elle n'avait pas tout à fait les mêmes ambitions que le gouvernement de la gauche, issu des élections de 1981. Donc, ça, c'était une première résistance, que la Communauté ne s'en mêle pas et de toute façon chacun est maître chez lui, a ses options politiques, ce ne sont pas les mêmes, donc...

Et puis, il y avait un deuxième argument. En Allemagne, ce sont les Länder qui sont surtout en charge des questions sociales et les Länder ne veulent pas que le Bund délègue à la Communauté ses pouvoirs, qui ne sont pas les pouvoirs du Bund, qui sont les pouvoirs des Länder. Donc, deux raisons pour dire «non».

Alors, je vous dis, on a grappillé des choses et ces choses se sont révélées quand même fécondes, puisque c'est à partir de ces bases-là que Delors a pu quand même faire un certain nombre d'avancées dans le domaine social. On ne peut pas dire que l'Europe sociale a été inexistante pendant la période qui a suivi l'Acte unique. On avait quand même des bases.

La culture. Là, c'était un peu pareil. En fait, la culture, François Mitterrand aurait souhaité que la

Communauté, expressément, ait des compétences dans le domaine de la culture. Bon, vu l'importance qu'il attachait à la culture, c'était normal, c'était dans la ligne de la politique qu'il avait confiée à Jack Lang, etc., c'était tout à fait normal. Mais là, il y a eu des résistances des autres pays, et notamment de l'Allemagne, disant: «Attention, la culture, l'éducation... – prudence, prudence!» Parce que, même ceux qui ont l'air de considérer la culture comme un gadget, en fait, considèrent que la culture est très importante, car c'est l'identité d'un peuple. Donc, que la Communauté mette son nez là-dedans... prudence, prudence. C'était une première raison pour dire: «Attention».

Et puis alors, là encore, l'Allemagne disant, la culture c'est les Länder. Ce n'est pas le Bund et, a fortiori, ce n'est pas la Communauté. Donc, là, résistance. Il faudra les traités suivants, le traité de Maastricht, pour qu'il y ait un chapitre – modeste d'ailleurs – sur la culture.

Mais c'est intéressant, justement, d'avoir bien clairement à l'esprit les résistances et les raisons de ces résistances sur ces deux domaines, le social et la culture, parce qu'en fait, encore aujourd'hui, ces résistances, elles existent. Et ça explique, dans le domaine social et dans le domaine de la culture, le «Faut que...-Y a qu'à...» ne marche pas. Il y a des raisons de fond pour lesquelles il y a pas mal de gens, qui sont européens, mais qui disent: «Attention, ce sont deux domaines où il faut y regarder à deux fois avant de confier des compétences à une instance supranationale.» Parce qu'en fait, l'une et l'autre touchent le cœur des gens. C'est très intime, le social et la culture. Et ça fait partie de l'identité à laquelle on est très attaché.

Et là, ça avait été très net dans cette période, dans cette CIG, c'était très net et ça a été peut-être le plus fort accrochage, dans le domaine social, le plus fort accrochage avec l'Allemagne. Ils étaient dans un: «Non, jamais! On ne cédera pas.»